

Carreleur Mosaïste

RNCP31216 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	233
Formacode(s)	22440
Code(s) ROME	F1608
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du BP Carreleur Mosaïste intervient à l'intérieur et à l'extérieur sur des bâtiments neufs ou anciens, privés ou publics, dans le cadre de la construction, de la restauration, de la réhabilitation de logements, maisons, bureaux, commerces, bâtiments industriels, etc...

Le métier évolue en fonction des nouvelles réglementations qui exigent de construire des bâtiments toujours plus performants (isolation phonique et transition énergétique).

Le titulaire de ce diplôme est capable d'agir en équipe et en autonomie et dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées à partir des consignes transmises par sa hiérarchie, des éléments du dossier de définition du chantier, des NF-DTU, des avis techniques, des documents techniques d'application, des mémentos, des fiches techniques et des principes généraux de prévention des risques professionnels, de la réglementation liée à la santé et à la sécurité au travail, des recommandations CNAMTS, des fiches pratiques de sécurité.

Il possède des connaissances culturelles, historiques, architecturales et esthétiques dans l'environnement du métier ; une maîtrise de l'outil informatique. Il est capable de vérifier la conformité des ouvrages réalisés. Il contribue au respect des délais d'intervention impartis pour la réalisation de ses ouvrages, rend compte de la situation et propose des solutions adaptées.

Il peut évoluer vers des fonctions telles que maître ouvrier ou chef d'équipe. Après une expérience professionnelle significative et en fonctions de ses compétences, il pourra reprendre ou créer une entreprise ou évoluer vers des fonctions d'encadrement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP31216BC01 — U11 Etude et préparation d'un chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

- collecter et classer des informations
- décoder et analyser les données

- traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques
- évaluer les risques et proposer des mesures de prévention
- déterminer les besoins
- organiser la réalisation des tâches

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31216BC02 — U12 Réalisation d'un projet esthétique et décoratif

LISTE DE COMPÉTENCES

- repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- rechercher et proposer des solutions esthétiques graphiques et chromatiques

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31216BC03 — U20 Réalisation d'ouvrages et mise en oeuvre de motifs décoratifs

LISTE DE COMPÉTENCES

- organiser le poste de travail
- préparer les supports
- implanter et répartir
- réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau
- réaliser des chapes
- construire en éléments modulaires ou en panneaux prêts à carreler
- poser des revêtements collés
- poser des revêtements scellés
- mettre en oeuvre un projet décoratif
- poser des revêtements sur plots
- poser des éléments et des accessoires

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31216BC04 — U30 Suivi de réalisation d'ouvrages

LISTE DE COMPÉTENCES

- assurer la gestion quotidienne du chantier
- veiller au maintien en bon état des matériels
- suivre la réalisation des tâches
- gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels
- assurer la santé et la sécurité des personnes
- contrôler la conformité
- animer une équipe
- communiquer avec les différents acteurs du chantier
- rendre compte

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31216BC05 — U40 Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- expérimenter, simuler
- critiquer un résultat, argumenter
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31216BC06 — U5O Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- expérimenter, simuler
- critiquer un résultat, argumenter
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP31216BC07 — U6O Expression et connaissance du monde

LISTE DE COMPÉTENCES

Français et histoire-géographie :

- produire et analyser des discours de nature variée
- produire et analyser des supports utilisant des langages différents
- mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
- construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP31216BC08 — U7O Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- s'exprimer oralement en continu
- interagir en langue étrangère
- comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment (immeubles d'habitation/ bâtiments industriels), Travaux publics (piscines), chez les particuliers.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Carreleur, Dalleur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 083 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 700
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 271 €
Selon la branche	7 271 € – 7 505 €
Prise en charge	Branches concernées
7 271 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 505 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 473 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
7 428 €	CPNEFP des commerces de gros

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2024
Date de dernière délivrance possible	31/08/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP973

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38230

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31216/>